

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Notre-Dame-de-la-Merci se tient debout!

Notre territoire est riche de ses lacs, des cours d'eau qui les alimentent, des forêts et des sentiers qui font la joie des grands et petits!

Authentique de nature nous sommes et désirons le demeurer!

Nous déclarons haut et fort que les projets de mine à proximité de notre municipalité ne doivent pas voir le jour! Nous nous opposons à ces projets qui pourraient avoir des impacts environnementaux et humains néfastes.

Pour ce faire, la **Coalition Matawinie, nos lacs sans mines!** a vu le jour regroupant diverses associations de lacs de Notre-Dame-de-la-Merci, de Saint-Donat et de Saint-Côme, de même que les municipalités. Des actions suivront qui feront comprendre à nos élus de la MRC Matawinie et des députés provinciaux et fédéraux que ces projets n'auront pas d'acceptabilité sociale.

Notre-Dame-de-la-Merci se tient debout! Vous serez tenus informés par des infolettres, une page Facebook de la **Coalition Matawinie, nos lacs sans mines!** sera créée sous peu **et** un site web sera créé prochainement.

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci :

Isabelle Parent, mairesse, **Julie-Anne Cousineau**, conseillère municipale siège 1, **Bertrand Taillefer**, conseiller municipale siège 2, **Lucie Vignola**, conseillère municipale siège 3, **André Lafrenière**, conseiller municipale siège 4, **Chantale Perreault**, conseillère municipale siège 5, **Jacques Bourassa**, conseiller municipale siège 6

Notre-Dame-de-la-Merci le lundi 19 août 2024

<https://www.mun-ndm.ca/nouvelle/notre-dame-de-la-merci-en-danger-non-aux-activites-minieres-sur-notre-territoire>